



Assemblée générale

Distr. générale
1er février 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 136 de l'ordre du jour

Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan

Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, qui s'élèvent à un montant brut de 19 109 400 dollars (montant net : 17 739 400 dollars).

Les dépenses afférentes au personnel civil représentent environ 55 % du montant total des prévisions, les dépenses opérationnelles 28 %, les dépenses afférentes au personnel militaire 9 % et les contributions du personnel 7 %. Les autres programmes représentent moins de 1 % du total.

La décision que l'Assemblée générale devra prendre est indiquée au paragraphe 19.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Généralités	1–3	3
II. Mandat politique	4–5	4
III. Plan des opérations et ressources requises pour son exécution	6–7	4
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut de la Mission		5
V. Administration financière		5
A. Ressources et dépenses approuvées pour la période du 16 décembre 1994 au 30 juin 1999		5
B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale		6
VI. Remboursement des États qui fournissent des contingents	8	6
VII. Matériel appartenant aux contingents	9–10	6
A. Méthode de remboursement	9	6
B. Ressources nécessaires	10	7
VIII. Effectifs nécessaires	11–12	7
A. Modifications au tableau d'effectifs	11–12	7
B. Tableau des effectifs actuels et proposés		9
IX. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	13–18	12
X. Décision que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-troisième session	19	13
 Annexes		
I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		14
A. Tableau récapitulatif		14
B. Répartition des ressources selon les principales catégories de dépenses		16
C. Explications supplémentaires sur les principaux écarts		17
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse		21
A. Coûts standard et coûts propres à la Mission		21
B. Répartition des ressources par rubrique du budget : coûts standard et coûts propres à la Mission		27
C. Dépenses non renouvelables		28
D. Définitions d'emploi : postes nouveaux		33
III. Organigramme		34
Carte		35

I. Généralités

1. Le présent rapport contient les prévisions de dépenses de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, qui s'élèvent à un montant brut de 19 109 400 dollars (montant net : 17 739 400 dollars).

2. Les prévisions pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 représentent une diminution de 2 % (475 500 dollars) du montant total brut des dépenses par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique par une baisse de 30 % des dépenses afférentes au personnel militaire et une diminution de 88 % des dépenses afférentes aux autres programmes. Cette diminution est en partie compensée par une augmentation de 7 % des dépenses afférentes au personnel civil, une hausse de 11 % des dépenses opérationnelles et une augmentation de 7 % des contributions du personnel.

Tableau 1

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Augmentation/diminution par rapport à 1998/99				
	1997/1998 Dépenses	1998/99 Montants répartis	1999/2000 Prévisions de dépenses	Montant	Pourcentage
Personnel militaire	1 875,5	2 502,8	1 743,3	(759,5)	(30,0)
Personnel civil	3 985,6	9 865,2	10 555,4	690,2	7,0
Dépenses opérationnelles	5 140,9	4 758,7	5 298,6	539,9	11,0
Autres programmes	2 086,3	1 174,2	142,1	(1 032,1)	(88,0)
Contributions du personnel	305,0	1 284,0	1 370,0	86,0	7,0
Total des ressources (montant brut)^a	13 393,3	19 584,9	19 109,4	(475,5)	(2,0)

^a Non compris les montants prévus pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et la Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi).

Tableau 2

Ressources humaines

Dépenses afférentes au personnel civil et militaire	1997/98 (dépenses effectives)	1998/99 (montants répartis)	1999/2000 (montants prévus au budget)	Augmentation/ diminution par rapport à 1998/99
Observateurs militaires	71	58	50	(8)
Police civile	0	2	12	10
Personnel international	34	68	69	1
Personnel local	63	143	143	–
Volontaires des Nations Unies	–	–	6	6

3. L'Assemblée générale devra prendre les décisions suivantes :

- a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 19 109 400 dollars (montant net : 17 739 400 dollars) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000;
- b) Mettre en recouvrement auprès des États Membres le montant indiqué au paragraphe 3 a) ci-dessus à raison d'un montant mensuel brut de 1 592 450 dollars (montant

net : 1 478 283 dollars), sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission au-delà du 15 mai 1999.

II. Mandat politique

Mandat de la Mission

(Résolution 968 (1994) du Conseil de sécurité en date du 16 décembre 1994 et résolution 1138 (1997) du Conseil de sécurité en date du 14 novembre 1997)

4. Le mandat actuel de la MONUT, tel qu'il a été élargi par la résolution 1138 (1997) du Conseil de sécurité, est le suivant :

a) Offrir ses bons offices et des avis spécialisés, comme le stipule l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan;

b) Collaborer avec la Commission de réconciliation nationale et ses sous-commissions et avec la Commission centrale chargée d'organiser des élections et un référendum;

c) Participer aux travaux du Groupe de contact des États garants et des organisations et en coordonner les activités;

d) Enquêter sur les violations éventuelles du cessez-le-feu et faire connaître ses conclusions à l'Organisation des Nations Unies et à la Commission de réconciliation nationale;

e) Superviser le regroupement des combattants de l'Opposition tadjike unie (OTU), leur réinsertion, leur désarmement et leur démobilisation;

f) Aider à la réinsertion des anciens combattants dans les structures gouvernementales ou à leur démobilisation;

g) Coordonner l'aide fournie par l'Organisation des Nations Unies au Tadjikistan pendant la période de transition;

h) Maintenir des contacts étroits avec les parties et se concerter et coopérer avec les Forces collectives de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants (CEI), les forces situées sur la frontière russe et la Mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Tadjikistan.

5. Le mandat actuel de la Mission arrive à expiration le 15 mai 1999 (résolution 1206 (1998) du Conseil de sécurité en date du 12 novembre 1998).

III. Plan des opérations et ressources requises pour son exécution

6. Le plan des opérations et les ressources requises pour son exécution sont présentés dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date du 30 novembre 1994 (S/1994/1363) et des 4 et 11 septembre 1997 (S/1997/686 et Add.1, respectivement).

7. Les effectifs autorisés de la MONUT se composent toujours de 120 observateurs militaires mais les ressources inscrites au budget concernent 50 postes d'observateur militaire pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Conformément au plan du Secrétaire général tendant à augmenter l'effectif de la MONUT, qui a été approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1138 (1997), le nombre de policiers civils passera de 2 à 12 pendant la période allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Outre le quartier général de

Douchanbé, cinq bases (Garm, Kalai Khumb, Khorg, Kurgan-Tube, Khojand) seront opérationnelles pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000.

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut de la Mission

(En dollars des États-Unis)

<i>Gouvernement</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur (en dollars des États-Unis)</i>
Tadjikistan	Locaux pour le quartier général	^a

^a La valeur de cette contribution n'a pas encore été déterminée.

V. Administration financière

A. Ressources et dépenses approuvées pour la période du 16 décembre 1994 au 30 juin 1999

État récapitulatif des ressources

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
1. Ressources ^a		
De la création de la Mission au 30 juin 1999	57 184 837	54 103 737
2. Dépenses ^{a, b}		
De la création de la Mission au 30 juin 1999	49 904 237	47 588 137
Total, rubrique 1 moins 2	7 280 600	6 515 600
3. Montants portés au crédit des États Membres		
De la création de la Mission au 30 juin 1997	4 746 700	4 341 700
4. Solde inutilisé		
Total (rubrique 1 moins rubriques 2 et 3)	2 533 900	2 173 900

^a Comprend les contributions volontaires budgétisées et non budgétisées.

^b Comprend les dépenses standard pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

1. Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

<i>Gouvernement</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur</i>
De la création de la Mission au 30 juin 1998		
Suisse	Fournitures médicales (non budgétisées)	70 537
États-Unis d'Amérique	Rations destinées aux anciens combattants (budgétisées)	1 340 000 ^a

^a La valeur totale des contributions volontaires a été estimée à 1 680 000 dollars mais seul le montant réparti de 1 340 000 dollars prévu au budget apparaît dans ce tableau.

2. Fonds d'affectation spéciale

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant reçu</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Contribution annoncée</i>
Fonds d'affectation spéciale pour faciliter l'exécution des activités d'information et les activités connexes dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies			
Contributions en nature			
1er juillet 1998 au 30 juin 1999	–	1 565	–
1er juillet 1999 au 30 juin 2000	–	–	–

VI. Remboursement des États qui fournissent des contingents

8. Les effectifs autorisés de la MONUT se composent uniquement d'observateurs militaires et de policiers civils. Aucun montant n'est donc prévu au titre du remboursement des États qui fournissent des contingents.

VII. Matériel appartenant aux contingents

A. Méthode de remboursement

9. Aucun matériel appartenant aux contingents n'est fourni à la MONUT.

B. Ressources nécessaires

1. Soutien autonome^a

10. Les ressources nécessaires au titre du soutien autonome sont incluses dans les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 et sont estimées à 30 000 dollars.

<i>Catégorie</i>	<i>Montant (en dollars des États-Unis)</i>
Services et traitements médicaux	30 000

^a Concerne le mémorandum d'accord qui sera conclu entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement jordanien, celui-ci devant fournir des services médicaux de niveau 1 à raison de 18,25 dollars par personne par mois.

VIII. Effectifs nécessaires

A. Modifications au tableau d'effectifs

<i>Personnel international</i>	<i>Nombre de postes</i>		
	<i>Effectifs actuels</i>	<i>Effectifs proposés</i>	<i>Variation nette</i>
Secrétaire général adjoint	–	–	–
Sous-Secrétaire général	1	1	–
D-2	–	–	–
D-1	2	2	–
P-5	4	4	–
P-4	16	16	–
P-3	11	11	–
P-2/P-1	2	3	1
Total partiel	36	37	1
Services généraux (1re classe)	–	–	–
Services généraux (autres classes)	12	12	–
Total partiel	12	12	–
Service mobile	16	16	–
Service de sécurité	4	4	–
Total partiel	20	20	–
Total, personnel international	68	69	1
Personnel local	143	143	–
Personnel contractuel international	–	–	–
Volontaires des Nations Unies	–	6	6
Total partiel	–	6	6
Total	211	218	7

11. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs de la MONUT pour la période de 12 mois commençant le 1er juillet 1999 sont notamment les suivantes :

- a) Création d'un poste P-2 pour les activités d'information de la MONUT;
- b) Création de six postes de Volontaire des Nations Unies (spécialiste des affaires civiles).

Il est nécessaire de créer un poste P-2 au sein du Bureau de l'information afin d'aider le chef de l'information à coordonner diverses activités (conférences, manifestations culturelles, programmes d'éducation civique, programmes télévisés et radiophoniques) qui seront menées par le Bureau de l'information au cours de la période considérée. Compte tenu de la réduction du nombre de bases d'opérations militaires, la MONUT a besoin de personnel supplémentaire sur le terrain pour recueillir des informations fiables. À cet effet, il est proposé d'affecter quatre Volontaires des Nations Unies dans les bases de Khojand, Kurgan-Tube, Garm et Khorog et deux Volontaires à Douchanbé qui s'occuperont des environs de la ville. On trouvera des informations plus détaillées dans le tableau ci-après et des définitions d'emploi à l'annexe II.D.

12. Au paragraphe 7 de sa résolution 53/19 du 2 novembre 1998, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, afin de réduire les dépenses afférentes à l'emploi d'agents des services généraux, de continuer à s'efforcer de pourvoir localement les postes d'agent des services généraux de la Mission d'observation, en tenant compte de ses besoins. Après examen, on a estimé que pour des raisons pratiques, il est actuellement impossible de transformer des postes d'agent des services généraux en postes d'agent recruté localement.

B. Tableau des effectifs actuels et proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Services généraux et catégories apparentées				Agents locaux	Personnel contractuel	VNU	Total général		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes					Service de sécurité	Total
Services organiques																		
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général																		
Actuels	-	1	-	-	-	-	1	-	2	-	-	1	-	1	3	-	-	6
Proposés	-	1	-	-	-	-	1	-	2	-	-	1	-	1	3	-	-	6
Bureau de l'Adjoint au Représentant spécial du Secrétaire général																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	4
Proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	4
Groupe de la coordination interorganisations																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	2
Proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	2
Section des affaires civiles																		
Actuels	-	-	-	1	2	3	2	1	9	-	-	3	-	3	10	-	-	22
Proposés	-	-	-	1	2	3	2	1	9	-	-	3	-	3	10	-	2	24
Section des élections																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	2
Proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	2
Section de l'information																		
Actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	-	-	1	-	-	3
Proposés	-	-	-	-	-	1	1	1	3	-	-	-	-	-	1	-	-	4
Bases d'opérations																		
Actuels	-	-	-	-	-	5	-	-	5	-	-	-	-	-	2	-	-	7
Proposés	-	-	-	-	-	5	-	-	5	-	-	-	-	-	2	-	4	11
Bureau du Chef des observateurs militaires																		
Actuels	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	2	-	-	4
Proposés	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	2	-	-	4
Total, Services organiques																		
Actuels	-	1	-	2	2	9	6	1	21	-	-	5	-	5	24	-	-	50
Proposés	-	1	-	2	2	9	6	2	22	-	-	5	-	5	24	-	6	57

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Services généraux et catégories apparentées					Agents locaux	Personnel contractuel	VNU	Total général	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes	Service de sécurité					Total
Services administratifs																		
Bureau du Chef de l'Administration																		
Actuels	-	-	-	-	1	1	1	-	3	-	-	1	-	1	2	-	-	6
Proposés	-	-	-	-	1	1	1	-	3	-	-	1	-	1	2	-	-	6
Service d'appui technique																		
Actuels	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	2
Proposés	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	2
Section médicale																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
Proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
Section de la sécurité																		
Actuels	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	-	4	4	11	-	-	17
Proposés	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	-	4	4	11	-	-	17
Section du personnel																		
Actuels	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	1	2	-	-	4
Proposés	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	1	2	-	-	4
Section des finances																		
Actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	1	-	1	5	-	-	8
Proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	1	-	1	5	-	-	8
Section des achats																		
Actuels	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	1	3	-	-	5
Proposés	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	1	3	-	-	5
Section des services généraux																		
Actuels	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	-	-	3	8	-	-	12
Proposés	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	-	-	3	8	-	-	12
Section des transports																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	5	21	-	-	26
Proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	5	21	-	-	26
Section des transmissions																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-	7	7	-	-	14
Proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-	7	7	-	-	14

										Services généraux et catégories apparentées								
										Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	Ire classe	Autres classes	Service de sécurité	Total	Agents locaux	Personnel contractuel	VNU	Total général
Section du contrôle des mouvements, des opérations aériennes et des voyages																		
Actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	-	-	2	-	-	4
Proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	-	-	2	-	-	4
Section du traitement électronique des données																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	2	-	-	2	-	-	5
Proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	2	-	-	2	-	-	5
Section de la gestion des bâtiments et des infrastructures																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	-	-	14	-	-	16
Proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	-	-	14	-	-	16
Groupe de l'interprétation																		
Actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	39	-	-	40
Proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	39	-	-	40
Total, Services administratifs																		
Actuels	-	-	-	-	2	7	5	1	11	16	-	7	4	4	119	-	-	161
Proposés	-	-	-	1	1	7	5	1	11	16	-	7	4	4	119	-	-	161
Total																		
Actuels	-	1	-	2	4	16	11	2	32	16	-	12	4	4	9	143	-	211
Proposés	-	1	-	2	4	16	11	3	33	16	-	12	4	4	9	143	-	218

IX. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

13. Le coût du fonctionnement de la Mission du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 est estimé à un montant brut total de 19 109 400 dollars (montant net : 17 739 400 dollars), calculé, pour 47 %, sur la base des coûts standard indiqué dans le Manuel des coûts standard, et pour 53 % en fonction des dépenses propres à la Mission et d'autres rubriques qui s'écartent des ratios et coûts standard. Ces dépenses propres à la Mission et ces écarts concernent 56 rubriques. Pour 36 d'entre elles, il n'existe pas de coûts standard. Les dépenses propres à la Mission, y compris les écarts par rapport aux ratios et coûts standard, figurent à l'annexe II-A.

14. Les prévisions de dépenses données à l'annexe I sont en diminution de 2 % (475 500 dollars) en chiffres bruts par rapport au budget de l'exercice en cours pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Cette diminution, qui s'explique principalement par une baisse des dépenses afférentes au personnel militaire et aux autres programmes, est en partie compensée par une augmentation des dépenses afférentes au personnel civil, des dépenses opérationnelles et des contributions du personnel.

15. La colonne 1 de l'annexe I présente la ventilation des dépenses pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998. La colonne 2 indique les montants répartis pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, tels qu'autorisés par les résolutions 52/229 B et 53/19 de l'Assemblée générale, datées du 26 juin et du 2 novembre 1998, respectivement. Les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 sont indiquées dans la colonne 3. Elles ne comprennent pas les montants prévus pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, ceux-ci étant inscrits séparément au budget. Afin qu'on puisse les comparer avec la colonne 3, les colonnes 1 et 2 ne comprennent pas les dépenses, les montants répartis et les crédits déjà ouverts concernant le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Les prévisions de dépenses non renouvelables sont indiquées dans la colonne 4. La section B de l'annexe I traite de la répartition des ressources par grande catégorie de dépenses et la section C contient des explications supplémentaires sur les prévisions de dépenses.

16. Les informations supplémentaires concernant les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 portent sur les dépenses non renouvelables et les dépenses renouvelables dont le montant diffère de 10 % ou 100 000 dollars par rapport aux ressources précédemment autorisées. Les sections A, B et C de l'annexe II traitent en détail des prévisions de dépenses. La section A traite des dépenses renouvelables propres à la Mission, la section B porte sur la répartition des ressources par paramètre budgétaire (coûts propres à la Mission et coûts standard) et la section C traite des dépenses non renouvelables. L'annexe II.D contient des définitions d'emploi.

17. Une étude de l'ensemble du matériel et des activités informatiques a été conduite dans chaque mission en 1998 afin de s'assurer que le matériel était «compatible 2000» et ne poserait donc aucun problème. Compte tenu des résultats obtenus et de la priorité élevée donnée à la question, des mesures ont été prises immédiatement pour remplacer la plupart du matériel non compatible et faire en sorte que le nouveau matériel et les logiciels soient pleinement opérationnels avant le 31 décembre 1999. Une grande partie des dépenses relatives au remplacement du matériel et des logiciels, à la modernisation des systèmes et à l'introduction de nouveaux systèmes, et à la formation du personnel seront imputées sur les crédits budgétaires déjà approuvés à cet effet et seront financées grâce au redéploiement d'autres ressources dans la limite du budget approuvé pour chaque mission de maintien de

la paix pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. En ce qui concerne la MONUT, la plupart des dépenses liées au remplacement du matériel et des logiciels informatiques pourraient être imputées sur le budget approuvé pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. D'autres crédits sont maintenant demandés au titre des dépenses non renouvelables dans le cadre du projet de budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000.

18. Le Comité des commissaires aux comptes, le Bureau des services de contrôle interne et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires n'ont formulé aucune recommandation ou observation concernant expressément la MONUT appelant une intervention du Secrétaire général.

X. Décision que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-troisième session

19. En ce qui concerne le financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan, l'Assemblée générale devra, à sa cinquante-troisième session, prendre les décisions suivantes :

a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 19 109 400 dollars (montant net : 17 739 400 dollars) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000;

b) Mettre en recouvrement auprès des États Membres le montant indiqué au paragraphe 19 a) ci-dessus à raison d'un montant mensuel brut de 1 592 450 dollars (montant net : 1 478 283 dollars), si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission au-delà du 15 mai 1999.

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

A. Tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	<i>Du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998</i>	<i>Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999</i>	<i>Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>	
	<i>Dépenses^a</i>	<i>Montant réparti^{b,c}</i>	<i>Coûts totaux</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	1 823,3	2 303,9	1 676,5	–
2. Contingents	11,8	81,8	–	–
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	7,6	6,8	–	–
b) Soutien autonome	–	–	30,0	–
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	32,8	43,8	36,8	–
Total partiel (rubrique 3)	40,4	50,6	66,8	–
Total (catégorie I)	1 875,5	2 436,3	1 743,3	–
II. Personnel civil				
1. Police civile	10,8	61,9	413,1	–
2. Personnel international et personnel local	3 974,8	9 803,3	9 911,9	–
3. Personnel contractuel international	–	–	–	–
4. Volontaires des Nations Unies	–	–	230,4	–
5. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
6. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Total (catégorie II)	3 985,6	9 865,2	10 555,4	–
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	149,8	184,8	131,8	1,5
2. Remise en état des infrastructures	–	–	–	–
3. Transport	1 929,6	687,8	632,1	201,3
4. Opérations aériennes	1 388,6	2 534,9	2 295,2	–
5. Opérations navales	–	–	–	–
6. Transmissions	945,6	1 044,1	1 721,8	918,3
7. Matériel divers	519,3	79,9	199,6	116,1
8. Fournitures et services	187,5	218,2	268,1	–
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	20,5	9,0	50,0	–
Total partiel (rubrique 9)	20,5	9,0	50,0	–
Total (catégorie III)	5 140,9	4 758,7	5 298,6	1 237,2
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	57,4	90,5	142,1	8,5
3. Programmes de formation	–	–	–	–

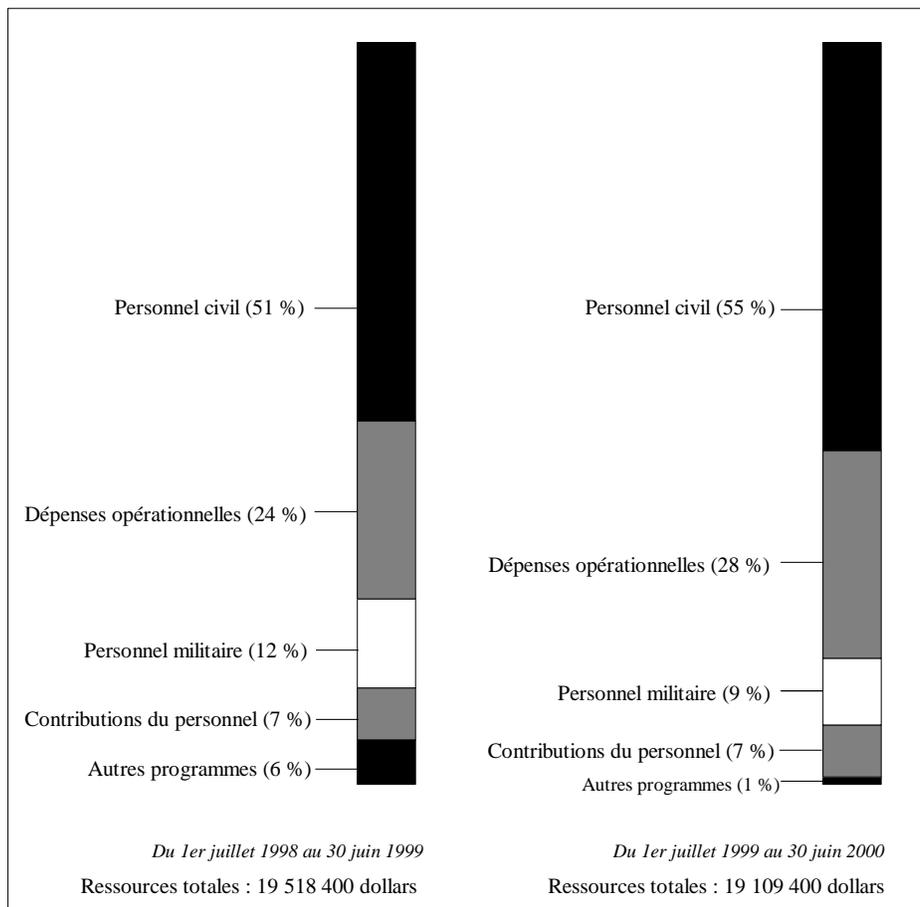
<i>Catégorie de dépenses</i>	(1)	(2)	(3)	(4)
	<i>Du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998</i>	<i>Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999</i>	<i>Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>	
	<i>Dépenses^a</i>	<i>Montant réparti^{b,c}</i>	<i>Coûts totaux</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	2 028,9	1 083,7	–	–
Total (catégorie IV)	2 086,3	1 174,2	142,1	–
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	–	–	–	–
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	–	–	–	–
VII. Contributions du personnel	305,0	1 294,0	1 370,0	–
Total (catégories I à VII)	13 393,3	19 518,4	19 109,4	1 237,2
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(305,0)	(1 284,0)	(1 370,0)	–
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées	(1 340,0)	–	–	–
Total (catégories VIII et IX)	(1 645,0)	(1 284,0)	(1 370,0)	–
Total brut	12 053,3	19 518,4	19 109,4	1 245,7
Total net	11 748,3	18 234,4	17 739,4	1 245,7
X. Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–	–
Total des ressources	11 748,3	18 234,4	17 739,4	1 245,7

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/53/784). Ils ne comprennent pas les montants affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (308 000 dollars É.-U.) et à la Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi) (230 300 dollars É.-U.).

^b Voir les résolutions de l'Assemblée générale 52/229 B du 26 juin 1998 et 53/19 du 2 novembre 1998.

^c Non compris 415 120 dollars É.-U. affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant de 66 500 dollars É.-U. qui a été intégré dans le total des ressources approuvées au titre de la participation de la Mission au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

B. Répartition des ressources selon les principales catégories de dépenses^a



^a Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

C. Explications supplémentaires sur les principaux écarts

Personnel militaire

Montant réparti : 2 436 300 dollars; dépenses prévues : 1 743 300 dollars; écart : (693 000 dollars)

1. Cette diminution de 693 000 dollars concerne les dépenses au titre des postes Observateurs militaires (627 400 dollars), Contingents (81 800 dollars), et a été en partie annulée par l'augmentation d'autres coûts relatifs au personnel militaire (16 200 dollars).

Observateurs militaires

2. Il est prévu le paiement d'une indemnité de subsistance pour 50 observateurs militaires alors que 120 observateurs avaient été autorisés; d'où la diminution des dépenses prévues.

Autres dépenses afférentes au personnel militaire

3. Pour la première fois, un montant de 30 000 dollars au titre du soutien autonome a été affecté au financement de services médicaux, sur la base d'un accord de contribution (mémoire d'accord) qui sera conclu entre l'ONU et le Gouvernement jordanien pour la fourniture des services médicaux de premier échelon au personnel de la MONUT. Ce montant a été calculé à raison de 18,25 dollars par personne et par mois, pour un effectif de 137 personnes.

Personnel civil

Montant réparti : 9 865 200 dollars; dépenses prévues : 10 555 400 dollars; écart : 690 200 dollars

4. L'augmentation de 690 200 dollars prévue pour ce poste concerne les dépenses relatives à la police civile (351 200 dollars), au personnel international et local (108 600 dollars) et aux Volontaires des Nations Unies (230 400 dollars).

Police civile

5. Le plan d'activités de la Mission que le Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité dans ses rapports des 4 et 11 septembre 1997 (S/1997/686 et Add.1) faisait état de la nécessité de maintenir une police civile. Dans sa résolution 1138 (1997), le Conseil autorisait le Secrétaire général à augmenter l'effectif de la MONUT conformément au plan d'activités. Pour des raisons opérationnelles, il a été décidé qu'il était nécessaire de porter le nombre de policiers civils de 2 à 12 au cours de la période de 1999-2000.

Personnel international et personnel local

6. Les montants supplémentaires sont dus à l'augmentation du coût de la vie à New York en 1999 et à la création d'un poste de fonctionnaire de l'information de niveau P-2.

Volontaires des Nations Unies

7. Les dépenses supplémentaires prévues concernent les frais initiaux relatifs aux six postes de Volontaires des Nations Unies, conformément au paragraphe 11 du présent rapport.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 4 758 700 dollars; dépenses prévues : 5 298 600 dollars; écart : 539 900 dollars

8. Les dépenses prévues, soit 5 298 600 dollars, comprennent des dépenses non renouvelables s'élevant à 1 237 200 dollars.

9. L'augmentation de 539 900 dollars prévue au titre de cette rubrique correspond aux dépenses supplémentaires afférentes au matériel de transmissions, autres matériels, fournitures et services et fret aérien et de surface. Elle est en partie compensée par la diminution des dépenses relatives aux locaux/hébergement, aux transports et aux opérations aériennes.

Locaux/hébergement

10. La diminution des dépenses de 53 000 dollars au titre de cette rubrique s'explique par la diminution du nombre de locaux loués et des dépenses concernant l'aménagement et la remise en état des locaux, les fournitures d'entretien, les services d'entretien et les services collectifs.

Transport

11. Les dépenses prévues, qui sont en baisse, comprennent des dépenses non renouvelables de 201 300 dollars pour le remplacement de 11 véhicules, dans le cadre du programme de remplacement de véhicules dû à l'usure normale (196 300 dollars) dont on trouvera les détails à l'annexe II, et les dépenses relatives au matériel d'atelier (5 000 dollars).

12. Les dépenses prévues pour les pièces de rechange, les réparations et l'entretien s'élèvent à 286 800 dollars et ont été calculées comme suit : a) pour 9 véhicules de moins d'un an, on a appliqué le taux standard de 110 dollars par véhicule et par mois (11 800 dollars); b) pour 64 véhicules de plus d'un an et 45 véhicules moyens ainsi que 2 engins de génie civil, un taux de 200 dollars par véhicule et par mois, au vu des dépenses antérieures (266 400 dollars); c) pour 2 véhicules lourds, un taux de 360 dollars par véhicule et par mois, au vu des dépenses antérieures (8 600 dollars).

Opérations aériennes

13. La diminution de 239 700 dollars du montant est due à la réduction du nombre d'hélicoptères de 2 à 1. Elle est partiellement compensée par l'augmentation des dépenses d'affrètement d'avions, qui passent de 148 500 dollars par trimestre à 209 000 dollars par trimestre, sur la base du contrat effectif.

Transmissions

14. Les dépenses prévues, soit 1 721 800 dollars, comprennent des dépenses non renouvelables s'élevant à 918 300 dollars dont on trouvera les détails à la section C de l'annexe II. L'augmentation de dépenses de 677 700 dollars (par rapport au montant réparti pour 1998-1999) s'explique par la nécessité de renforcer l'infrastructure de communication de la Mission par l'achat de matériel dont on trouvera le détail à la section C de l'annexe II et de matériel d'atelier et de matériel d'essai. Cette augmentation est partiellement compensée par la diminution du montant affecté aux pièces de rechange, aux fournitures et aux communications par réseaux commerciaux.

Matériel divers

15. L'augmentation de 119 700 dollars correspond principalement à des dépenses non renouvelables d'achat de mobilier de bureau, de matériel de bureau et de matériel informatique, dont on trouvera le détail à la section C de l'annexe II.

16. Un montant de 49 000 dollars est affecté au remplacement de matériel de bureau : notamment, deux photocopieuses de grande capacité, trois photocopieuses de petite capacité et deux déchiqueteuses de capacité moyenne.

17. Un montant de 25 000 dollars est également affecté au matériel informatique pour la mise à niveau du réseau (20 000 dollars) et du système de facturation (5 000 dollars), nécessaire pour assurer que ces matériels seront prêts pour l'an 2000.

18. Un montant de 19 600 dollars est affecté au matériel divers pour l'achat de 2 lecteurs de code à barres avec imprimante (1 400 dollars), de 1 magnétophone (12 000 dollars), de 5 détecteurs de métal portatif (1 000 dollars), de 2 caméras 35 mm (1 500 dollars), de 1 caméra vidéo (1 000 dollars), de 10 appareils de chauffage électrique (1 500 dollars), de 2 machines à plastifier (500 dollars) et de 10 ventilateurs (700 dollars). Le magnétophone, les détecteurs de métal et les caméras ont été demandés par la Section de la sécurité.

Fournitures et services

19. L'augmentation de 49 900 dollars est due aux dépenses supplémentaires afférentes aux voyages des auditeurs, aux services contractuels d'enlèvement des ordures, aux services de nettoyage ainsi qu'à la location d'engins de terrassement tels que des bulldozers et les grues nécessaires au chargement et au déchargement des conteneurs, ainsi qu'aux dépenses afférentes à l'entretien des photocopieuses, à l'achat de papeterie, de fournitures de bureau et d'abonnements, et aux services de sécurité qui sont nécessaires pour assurer la sécurité du personnel et des biens de l'ONU sur les bases d'opérations.

Autres programmes

Montant réparti : 1 174 200 dollars; dépenses prévues : 142 100 dollars; écart : (1 032 100 dollars)

20. La diminution de 1 032 100 dollars des dépenses prévues au titre de cette rubrique tient principalement au fait qu'aucun montant n'a été affecté au programme d'aide au désarmement et à la démobilisation au cours de la période 1999-2000. Les dépenses prévues pour la période, soit 142 100 dollars, couvriront le coût du programme d'information de la Mission, y compris l'achat d'équipements, de matériel, de fournitures et de services contractuels ainsi que les dépenses de production du Bureau de la communication et de l'information.

Programmes d'information

21. L'augmentation de 51 600 dollars des dépenses prévues pour le programme d'information correspond à des dépenses non renouvelables telles que l'achat d'une caméra (3 000 dollars) et du matériel connexe (2 500 dollars), de matériel d'édition (3 000 dollars), de matériel et de fournitures (2 700 dollars) ainsi qu'à l'augmentation des dépenses liées aux activités de sensibilisation du public. Les montants affectés aux services contractuels comprennent les dépenses relatives aux postes suivants : services d'un cinéaste local qui filmera les activités de la MONUT (1 500 dollars); organisation de trois conférences par le Bureau de la communication et de l'information sur des thèmes tels que la résolution des conflits, la consolidation de la paix, les institutions démocratiques, le dialogue sur les relations internationales, etc. (21 600 dollars); production de messages radiophoniques et télévisés

qui seront diffusés sur des stations locales (45 800 dollars); organisation d'événements culturels destinés aux jeunes ou ayant un but éducatif, parmi lesquels des concerts et des expositions artistiques (12 000 dollars). Ce montant comprend également des dépenses de production du Bureau de la communication et de l'information, soit 50 000 dollars, pour l'impression de la lettre d'information de la MONUT, de brochures, d'affiches et d'autres publications se rapportant au processus de paix au Tadjikistan, en trois langues.

Contributions du personnel

Montant réparti : 1 284 000 dollars; dépenses prévues : 1 370 000 dollars; écart : 86 000 dollars

22. Le montant qui figure ici correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire au montant des contributions que doivent verser les membres du personnel de l'ONU conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

Recettes provenant des contributions du personnel

Montant réparti : (1 284 000 dollars); dépenses prévues : (1 370 000 dollars); écart : (86 000 dollars)

23. Le montant correspondant aux contributions du personnel (rubrique VII) a été inscrit à cette rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts établis créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X), en date du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MONUT.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la Mission

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	
(Coût en dollars des États-Unis)						
1. Indemnité de subsistance (missions)						
a) Les 30 premiers jours	90		^a	90		Le taux de l'indemnité de subsistance (missions) pour le Tadjikistan a été révisé par le Bureau de la gestion des ressources humaines pour la dernière fois en février 1996.
b) Après 30 jours	75		^a	75		
2. Frais de voyage						
Observateurs militaires	3 200	3 200	^a			1 200 dollars pour un aller simple, par avion, en classe économique et 2 000 dollars pour l'excédent de bagages non accompagné, l'indemnité de subsistance en voyage et les faux frais au départ et à l'arrivée. Aller et retour par avion, en classe affaires.
Personnel international	4 500	4 500	^a			
3. Personnel militaire						
Observateurs militaires	120	50				Le budget a été calculé sur la base de 50 observateurs militaires au lieu des 220 observateurs autorisés.
4. Indemnité d'habillement et d'équipement						
Observateurs militaires	200		200			
Police civile	200		200			
5. Soutien autonome						
a) Médical						
Premier échelon			10	18,25		Pour un effectif de 137 personnes.
6. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	40 000		40 000		59 400	À titre exceptionnel, un montant plus élevé a été prévu afin de financer deux demandes d'indemnisation concernant des observateurs militaires.
7. Personnel civil						
Police civil	2	12				
Personnel international	68	69				
Personnel local	143	143				
8. Personnel local						
Traitements nets	300		^a	300		Le barème des traitements locaux pour Douchanbé a pris effet le 1er mai 1995.
Dépenses communes de personnel	83		^a	83		
Contributions du personnel	50		^a	50		
9. Heures supplémentaires	53 700		^a		36 000	Au vu des dépenses antérieures.

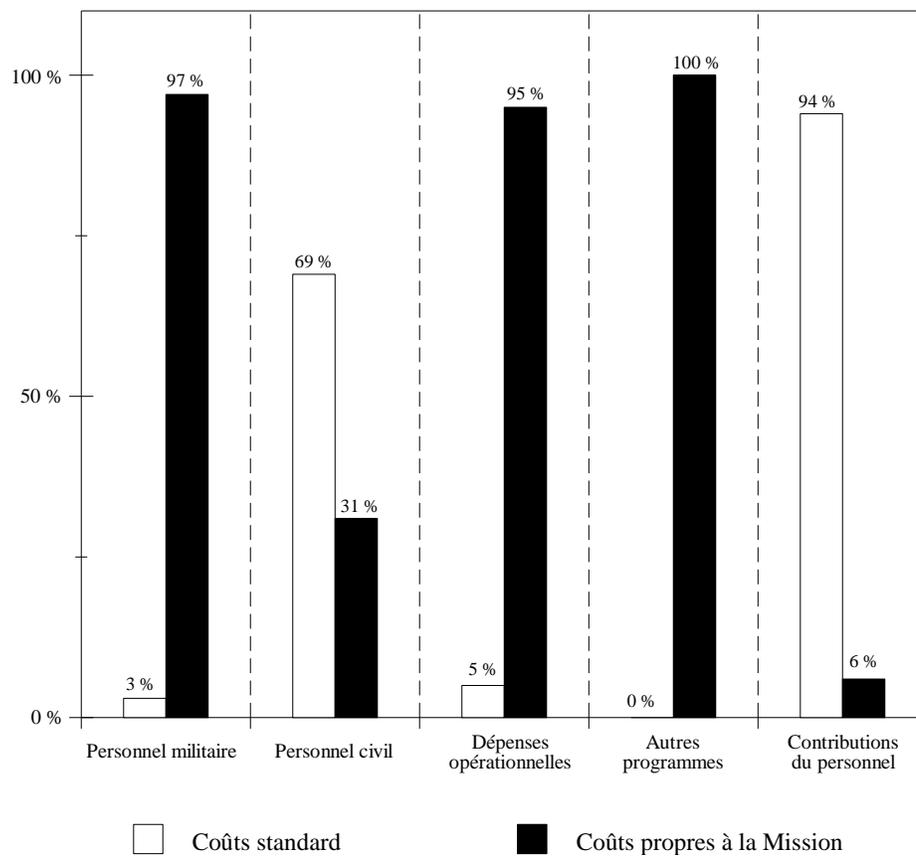
Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	
(Coût en dollars des États-Unis)						
10. Volontaires des Nations Unies	–	6				Se référer au paragraphe 11 du rapport principal.
11. Autres frais de voyage						
Voyages depuis le Siège jusqu'à la zone de la mission	92 300				28 300	
Voyages du Représentant spécial au Siège	16 800				18 500	
Voyages en cours de mission	11 000				32 930	
Voyages du personnel de la mission au Siège	10 100				23 800	
Voyages jusqu'à la Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	–				9 200	
Voyages du Bureau des services de contrôle interne					9 200	
Voyages du spécialiste du transport aérien	7 600				4 900	
Voyages liés à l'an 2000	–				11 800	
12. Location de locaux/hébergement						
Quartier général	3 000			1 200		Pour des installations annexes, au vu des dépenses antérieures.
Bureau à l'aéroport	300			350		Pour le Bureau du Chef du contrôle des mouvements et des opérations aériennes.
Entrepôt	–			1 200		Pour le stockage du matériel de l'ONU.
Ateliers	300			–		
Clinique	600			500		
Avant-postes						
Nombre d'avant-postes	15			5		
Coût par mois	6 000			2 050		Diminution du nombre de bases d'opérations.
13. Fournitures d'entretien	2 100		10 % du loyer	1 950		
14. Services d'entretien	2 760		10 % du loyer	1 650		Diminution du nombre de bases d'opérations.
15. Services collectifs de distribution						
Électricité et eau	450			200		Pour le quartier général de Douchanbé, au vu des dépenses antérieures.
Carburant pour groupes électrogènes	1 200			730		Diminution du nombre de bases d'opérations.
16. Véhicules						
Véhicules de type civil	122			122		
17. Véhicules de location	800			670		Au vu des dépenses antérieures.
18. Pièces de rechange, réparations et entretien de véhicules						
Véhicules de type civil						

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier		
				Coût mensuel	Coût annuel	
(Coût en dollars des États-Unis)						
(De moins d'un an)	100		110			Pour neuf véhicules.
(De plus d'un an)	500		550	203		Coût moyen mensuel calculé au vu des dépenses antérieures pour 113 véhicules de plus d'un an.
19. Essence						
Véhicules de type civil	269			255		Prix de l'essence de 0,2 dollar par litre. Consommation journalière : chacun des véhicules légers parcourt en moyenne 68 kilomètres par jour et consomme pour cela 8,2 litres; chacun des 45 véhicules de taille moyenne roule en moyenne 54,8 kilomètres par jour et consomme 13,7 litres; chacun des deux véhicules lourds parcourt en moyenne 27,4 kilomètres et consomme 11 litres; chacun des deux engins de génie civil consomme 19,2 litres.
20. Assurance des véhicules						
Assurance des véhicules de type civil	203				200	Taux de couverture de base applicable dans la Communauté d'États indépendants (CEI).
21. Hélicoptères (nombre d'appareils)						
MI-8	1		–			Le nombre d'hélicoptères est ramené de 2 à 1.
MI-8MTV	1		1			

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier		
				Coût mensuel	Coût annuel	
			(Coût en dollars des États-Unis)			
22. Heures de vol par mois (par hélicoptère)						
MI-8	30					
MI-8MTV	30	30				
23. Heures de vol par mois, heures supplémentaires						
MI-8	20					
MI-8MTV	20	20				
24. Location d'hélicoptères						
MI-8	34 480			–		
MI-8MTV	45 040			45 040		Sur la base du contrat effectif.
25. Carburant pour hélicoptères (par hélicoptère)						
MI-8	23 800			–		
MI-8MTV	23 800			14 400		Consommation de 870 litres par heure au prix moyen de 0,33 dollar par litre.
26. Hélicoptères, déploiement/retrait	40 000		20 000		20 000	Le nombre d'hélicoptères a été ramené de 2 à 1.
27. Hélicoptères, peinture préparation	8 000		5 000		5 000	Le nombre d'hélicoptères a été ramené de 2 à 1.
28. Hélicoptères, assurance						
MI-8	5 500				–	
MI-8MTV	5 500				5 500	
29. Avions (nombre)						
AN-26	1	1				
30. Nombre d'heures de vol mensuelles	55	55				Au maximum, 255 heures par trimestre, sur la base du contrat effectif.
31. Heures de vol mensuelles, heures supplémentaires	30	30				
32. Location d'avions	594 000				836 000	Affrètement d'un appareil AN-26 pour la MONUT sur la base du contrat effectif.
33. Avions, carburant	52 700				33 000	Sur la base de l'expérience de la mission.
34. Avions, assurance	5 500		^a		5 500	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier		
				Coût mensuel	Coût annuel	
(Coût en dollars des États-Unis)						
35. Autres dépenses relatives aux opérations aériennes						
Indemnités des membres d'équipage	9 360		^a	10 200		Augmentation des dépenses de logement des membres de l'équipage, sur la base de l'expérience de la mission et dépenses de logement et d'alimentation en dehors du Tadjikistan.
Redevances d'atterrissage et services d'escale	8 000			16 000		Sur la base de l'expérience de la mission.
36. Pièces de rechange et fournitures pour le matériel de communication	7 000		^a			
37. Communications par réseaux commerciaux	90 000		^a	62 800		Diminution des effectifs.
38. Autres pièces de rechange, réparations et entretien de véhicules	75 800		^a		78 200	
39. Services d'audit	33 600				43 900	
40. Services contractuels						
Enlèvement des ordures (locaux de Douchanbé)	–				3 000	Ces montants figuraient précédemment à la rubrique Services divers.
Enlèvement des déchets (bases d'opérations)	–				1 000	<i>Idem.</i>
Manutention	–				1 800	
Services de nettoyage (Douchanbé)	–				3 600	<i>Idem.</i>
Services de nettoyage (bases d'opérations)	–				1 000	<i>Idem.</i>
Location des engins de terrassement	–				2 500	<i>Idem.</i>
Entretien des photocopieuses	–				10 000	
41. Services informatiques	21 100				19 900	
42. Services de sécurité						
Contrat de louage de services	800		^a	500		Diminution du nombre de bases d'opérations.
Gardes pour le personnel international	–			480		80 % d'un montant de 600 dollars par mois pour un personnel international de cinq personnes, sur la base de l'autorisation du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité.
43. Soins et services médicaux	10 000					Ce montant figure Soutien autonome.
44. Demandes d'indemnisation et règlements	1,1	1,0		1,6		Au vu des dépenses antérieures.
45. Dépenses de représentation	1 200				1 200	
46. Autres services divers						
Commissions bancaires	8 400		^a		8 400	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier		
				Coût mensuel	Coût annuel	
(Coût en dollars des États-Unis)						
Autres services	11 200		^a		7 600	Certains des services classés sous ce poste dans le précédent budget figurent ici sous «Services contractuels» (voir plus haut).
47. Papeterie et fournitures de bureau	15		15		30	30 dollars par personne et par mois pour le personnel international (69 personnes et 6 Volontaires des Nations Unies) et pour 50 % des 50 observateurs militaires et 12 officiers de police civile ainsi que pour 35 % de l'effectif local de 143 personnes, au vu des dépenses antérieures. Le coût plus élevé est dû à l'impossibilité de se procurer ces fournitures sur le marché local
48. Fournitures médicales	28		28		–	Ces montants figurent à la rubrique Soutien autonome.
49. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	2,7		5,0		2,9	Au vu des dépenses antérieures.
50. Abonnements	780		^a		925	Augmentation due à l'augmentation du prix des journaux.
51. Fournitures électriques	1 840		^a		1 550	Diminution due à la diminution du nombre de bases d'opérations.
52. Cartes opérationnelles	170				500	
53. Intendance et magasins	0,75		1,00		1,75	Au vu des dépenses antérieures.
54. Programme d'information						
Matériel	–				8 500	
Matériels et fournitures	75		^a		225	
Services contractuels	50 000		^a		80 900	
Dépenses de production du Bureau de la communication et de l'information	4 200		^a		4 200	

**B. Répartition des ressources par rubrique du budget :
coûts standard et coûts propres à la Mission**

C. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
I. Personnel militaire						–
II. Personnel civil						–
III. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement						
a) Location de locaux	–	–	–	–	–	–
b) Aménagement et rénovation des locaux	–	–	–	–	–	–
c) Fournitures d'entretien	–	–	–	–	–	1,5
d) Services d'entretien	–	–	–	–	–	–
e) Services collectifs de distribution	–	–	–	–	–	–
f) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	–	–	–	–	–	–
Total, rubrique 1	–	–	–	–	–	1,5
2. Remise en état des infrastructures	–	–	–	–	–	–
3. Transport						
a) Achat de véhicules						
Berline lourde	1	1	–	1	25,00	25,0
Berline légère	4	–	–	–	–	–
Véhicule de patrouille, 4 x 4	4	8	–	8	12,00	96,0
Véhicule de patrouille, 4 x 4 (avec treuil)	–	–	–	–	–	–
Berline blindée	1	–	–	–	–	–
Véhicule blindé, 4 x 4	9	–	–	–	–	–
Dépanneuse	1	–	–	–	–	–
Camion-atelier	1	–	–	–	–	–
Ambulance, 4 x 4/4 x 2	3	–	–	–	–	–
Minibus	2	2	–	2	18,00	36,0
Pick-up, 4 x 4	10	–	–	–	–	–
Chariot élévateur à fourche	2	–	–	–	–	–
Camions-cargos, moyens	1	–	–	–	–	–
Camions-cargos, lourds	–	–	–	–	–	–
Camions-citernes	1	–	–	–	–	–
Camions-grues	–	–	–	–	–	–
Total partiel	76	11	–	11		157,0
Fret (25 %)	–	–	–	–	–	39,3
Total partiel plus fret	–	–	–	–	–	196,3
Articles prélevés sur les stocks excédentaires	–	–	–	–	–	–
Total partiel, rubrique 3 a)	76	11	–	11		196,3
b) Location de véhicules	–	–	–	–	–	–
c) Matériel d'atelier	–	–	–	–	–	5,0
d) Pièces de rechange, réparations et entretien	–	–	–	–	–	–

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
e) Carburants et lubrifiants	-	-	-	-	-	-
f) Assurance des véhicules	-	-	-	-	-	-
Total, rubrique 3	76	11	-	11		201,3
4. Opérations aériennes	-	-	-	-	-	-
5. Opérations navales	-	-	-	-	-	-
6. Transmissions						
a) Éléments complémentaires						
Matériel de transmissions						
Matériel VHF/UHF						
Station mobile	41	-	10	10	0,40	4,0
Station fixe	60	-	10	10	0,40	4,0
Répéteurs	7	-	-	-	-	-
Talkies-walkies	230	-	70	70	0,50	35,0
Récepteurs d'appel	-	-	-	-	-	-
Antennes de répéteur	11	-	-	-	-	-
Matériel HF						
Station mobile (permettant de transférer des données)	3	-	17	17	10,00	170,0
Station fixe (permettant de transférer des données)	10	-	17	17	10,00	170,0
Antenne mobile	10	-	-	-	-	-
Antenne fixe	13	-	-	-	-	-
Matériel pour liaison par satellite						
Extension du terminal	-	-	1	1	90,00	90,0
Miniliaisons	-	-	1	1	25,00	25,0
Modems fonctionnant par liaison atmosphérique	-	-	3	3	15,00	45,0
Inmarsat provident	-	-	2	2	5,00	10,0
Inmarsat voyager	-	-	2	2	5,00	10,0
Matériel divers	-	-	-	-	-	-
Cabine-abri pour équipement	-	-	3	3	8,00	24,0
Pylônes radio fixes	-	-	15	15	8,00	120,0
Total partiel	385	-	151	151		707,0
Fret (25 %)	-	-	-	-	-	176,8
Total partiel plus fret	-	-	-	-	-	883,8

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Articles prélevés sur les stocks excédentaires	–	–	–	–	–	–
Total partiel, matériel de transmissions	385	–	151	151		883,8
Pièces de rechange et fournitures	–	–	–	–	–	–
Matériel d'atelier et d'essai	–	–	–	–	–	34,5
b) Contrat de raccordement au réseau	–	–	–	–	–	–
Total, rubrique 6	385	–	151	151		918,3
7. Matériel divers						
a) Mobilier de bureau						
Module-bureau (80" × 30")	20	–	12	12	0,30	3,6
Module-bureau (18" × 30")	15	–	8	8	0,30	2,4
Table de conférence (72" × 45")	2	–	1	1	0,40	0,4
Meuble-classeurs, quatre tiroirs, format juridique	10	–	10	10	0,29	2,9
Table	–	–	15	15	0,10	1,5
Siège pivotant, ajustable	20	–	5	5	0,07	0,4
Siège pivotant avec accoudoirs (pour dactylos)	20	–	5	5	0,07	0,4
Siège standard avec coussin	10	–	30	30	0,07	2,1
Chaise pliante métallique	15	–	30	30	0,03	0,9
Chaise en bois	–	–	20	20	0,05	1,0
Total partiel, mobilier de bureau	112	–	136	136		15,5
b) Matériel de bureau						
Photocopieuses de petite capacité	18	–	3	3	0,70	2,1
Photocopieuses de grande capacité	2	–	2	2	18,00	36,0
Calculatrices de bureau	12	–	10	10	0,05	0,5
Calculatrices de poche	–	–	40	40	0,01	0,2
Corbeilles à papier (en plastique)	24	–	50	50	0,01	0,3
Déchiquteuse (taille moyenne)	8	–	2	2	4,00	8,0
Lampe de bureau	20	–	10	10	0,04	0,4
Coffre-fort	5	–	2	2	0,80	1,6
Répondeur téléphonique	–	–	2	2	0,08	0,2
Magnétoscopes	–	–	2	2	0,01	0,0
Total partiel, matériel de bureau	89	–	123	123		49,0
c) Matériel informatique						
Ordinateurs de bureau	120	–	–	–	–	–
Ordinateurs portables	9	–	–	–	–	–
Serveurs	7	–	–	–	–	–
Total partiel	136	–	–	–	–	–
Fret (25 %)	–	–	–	–	–	–
Total partiel plus fret	136	–	–	–	–	–
Extension du réseau	–	–	–	–	–	20,0

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplé- mentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Système de facturation	-	-	-	-	-	5,0
Logiciel et matériel ID	-	-	-	-	-	-
Total partiel, matériel informatique	136	-	-	-	-	25,0
d) Groupes électrogènes	-	-	-	-	-	-
e) Matériel d'observation	-	-	-	-	-	-
f) Citernes à essence et débitmètres	-	-	-	-	-	4,0
g) Citernes à eau et fosses septiques	-	-	-	-	-	-
h) Matériel médical et dentaire	-	-	-	-	-	-
i) Matériel d'hébergement	-	-	-	-	-	3,0
j) Matériel de réfrigération	-	-	-	-	-	-
k) Autre matériel divers	-	-	-	-	-	19,6
l) Matériel pour la défense des périmètres	-	-	-	-	-	-
m) Pièces de rechange, réparations et entretien	-	-	-	-	-	-
n) Matériel d'épuration de l'eau	-	-	-	-	-	-
Total, rubrique 7						116,1
8. Fournitures et services						-
9. Fret aérien et de surface						-
Total, catégorie III						1 237,1
IV. Autres programmes						
1. Fournitures et services liés aux élections						-
2. Programmes d'information						
Matériel	-	-	-	-	-	8,5
Matériel et fournitures	-	-	-	-	-	-
Services contractuels	-	-	-	-	-	-
Dépenses de production du Bureau de la communication et de l'information	-	-	-	-	-	-
Total, rubrique 2	-	-	-	-	-	8,5
3. Programmes de formation						-
4. Programmes de déminage						-
5. Aide au désarmement et à la démobilisation						-
Total, catégorie IV	-	-	-	-	-	8,5

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplé- mentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)						–
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix						–
VII. Contributions du personnel						–
Total, catégories I à VII						1 245,7

D. Définitions d'emploi : postes nouveaux

Personnel international

1. *Fonctionnaire de l'information (1 P-2)*. Le fonctionnaire de l'information est chargé d'aider le Chef de l'information à planifier, organiser et coordonner diverses activités d'information visant à sensibiliser le public au processus de paix, telles que des conférences, des séances d'éducation civique et des programmes de télévision et de radio.

2. *Fonctionnaire des affaires civiles (6 Volontaires des Nations Unies)*. Ce fonctionnaire est chargé de maintenir des contacts réguliers avec les responsables politiques et les chefs de parti locaux (du gouvernement ou de l'opposition) et avec la population locale. Il établit des liaisons et coopère avec les autres organisations gouvernementales et non gouvernementales représentées dans la zone de responsabilité de la mission; participe, le cas échéant, aux recherches relatives aux incidents et aux violations présumées du cessez-le-feu; fournit des services de médiation politique, d'aide et de bons offices, conformément au mandat de la MONUT; établit des rapports quotidiens sur la situation politique dans la zone de responsabilité de la mission; et prépare régulièrement des rapports analytiques à l'intention du Chef du Bureau des affaires civiles sur les événements politiques, les faits et tendances d'importance dans la zone de responsabilité.

Annexe III Organigramme

